

Registre d'accessibilité



Écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre

Juillet 2023

écomusée
FRESNES | GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Sommaire

Présentation de l'écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre	2
Fiche informative de synthèse : accessibilité de l'établissement	3
Accès à la ferme de Cottinville	4
Informations pratiques.....	6
1. Horaires	6
2. Tarifs.....	6
3. Plan de la ferme de Cottinville et de l'écomusée.....	6
Handicap moteur.....	7
1. Accès aux bâtiments de l'écomusée	7
2. La petite salle d'exposition.....	8
3. La grande salle d'exposition	8
4. Centre de documentation	8
Handicap mental	9
1. Accès aux bâtiments de l'écomusée	9
2. La petite salle d'exposition.....	9
3. La grande salle d'exposition	9
4. Centre de documentation	9
Handicap auditif	10
1. Accès aux bâtiments de l'écomusée	10
2. La petite salle d'exposition.....	10
3. La grande salle d'exposition	10
4. Centre de documentation	10
Handicap visuel.....	11
1. Accès aux bâtiments de l'écomusée	11
2. La petite salle d'exposition.....	11
3. La grande salle d'exposition	11
4. Centre de documentation	11
Contact	12
Annexes	13
Entretien des équipements.....	13
Attestations de formation du personnel.....	14
Plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées ».....	20
Guide des bonnes pratiques. Accueil des personnes handicapées et PMR.....	22
Livret FALC – Présentation de l'écomusée	39

Présentation de l'écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre




L'écomusée occupe les anciennes bergeries et écuries de la ferme de Cottinville depuis 1984. Cette ferme a été créée au XII^e siècle. Après son abandon en 1979, la grange dîmière de la ferme devient une salle polyvalente en 1982 puis le théâtre de Fresnes. En 1987, c'est le Conservatoire à Rayonnement Départemental Jacques Werner qui s'installe dans un bâtiment de la ferme.

L'écomusée dispose de deux salles d'exposition et d'un centre de documentation.

Depuis 2021, l'écomusée s'est engagé dans une démarche d'accessibilité de ses expositions aux personnes en situation de handicap. L'écomusée s'efforce de garantir une visite agréable à tou·tes. Nous travaillons à améliorer toujours plus l'accueil de toutes les personnes, seules ou accompagnées.

Ce document présente un état des lieux de l'accessibilité des différents services de l'écomusée en avril 2022.

Légende :

	Ce service est accessible.
	Ce service n'est actuellement pas accessible.
	Ce service est disponible avec une aide à la demande ou sur réservation.

Fiche informative de synthèse : accessibilité de l'établissement



Le bâtiment et tous les services proposés ne sont pas accessibles à tou-tes.



Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

Formation du personnel aux différentes situations de handicap



Le personnel d'accueil est sensibilisé.



Le personnel de médiation est formé.

Matériel adapté



Le matériel est entretenu et réparé.



Le personnel connaît le matériel.



Contact :

Anne Pomathiod – référente handicap – anne.pomathiod@grandorlyseinebievre.fr - 07 77 75 89 37

Consultation du registre public de l'accessibilité



A l'accueil



Sur le site internet




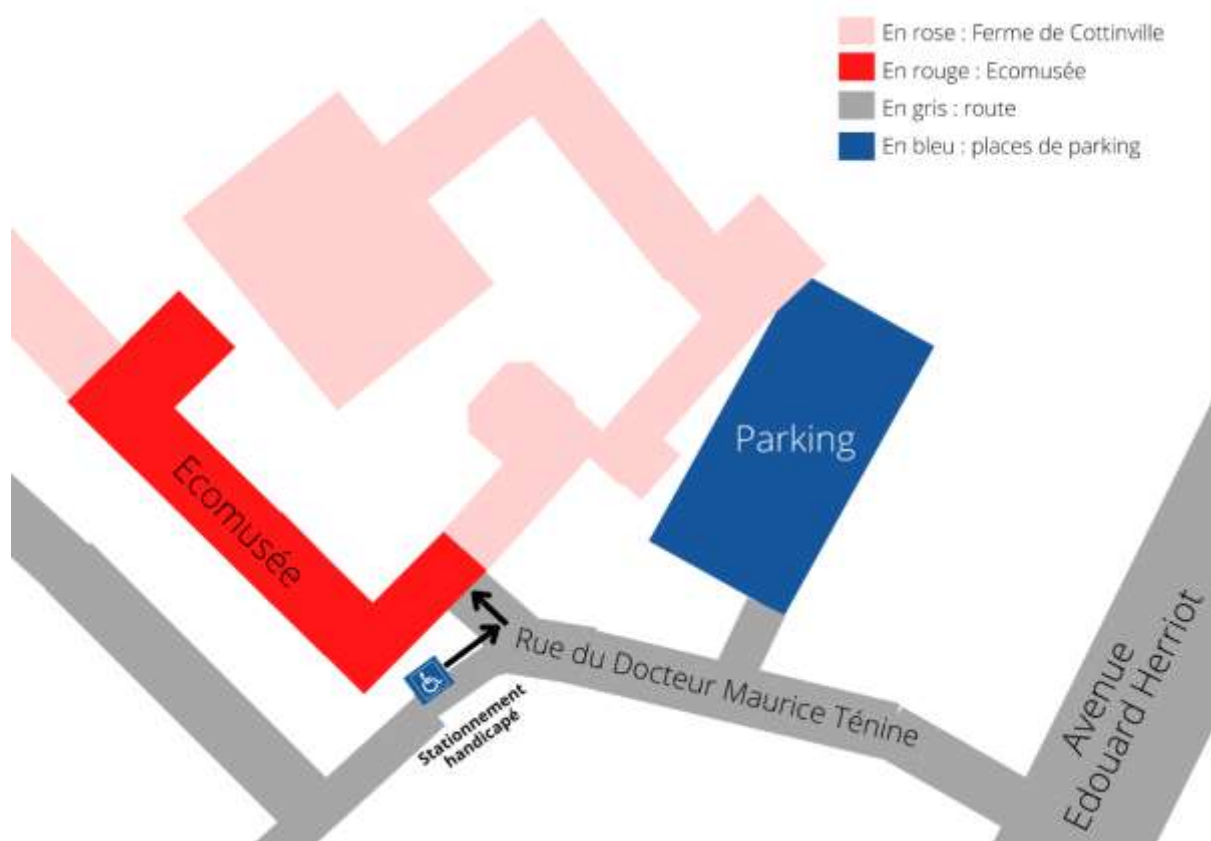
Adresse : 41 rue Maurice Ténine – 94260 Fresnes


L'écomusée est un équipement du Grand-Orly Seine Bièvre.

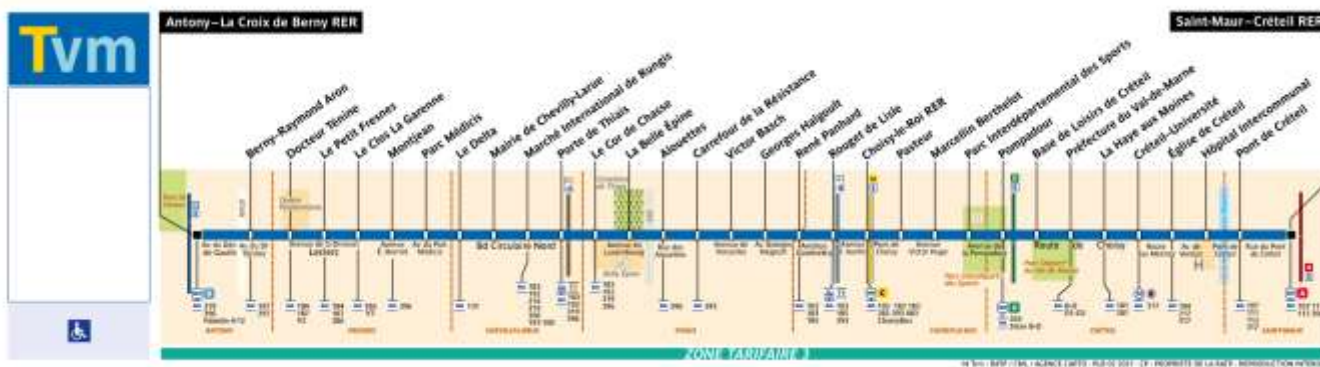
N° siret : 20005801400016

Accès à la ferme de Cottinville

1	Place de stationnement PMR à l'entrée de la ferme
	Ce service est accessible.



2	Bus TVM
	Ce service est accessible.



L'ensemble de la ligne de bus TVM est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Informations pratiques

1. Horaires



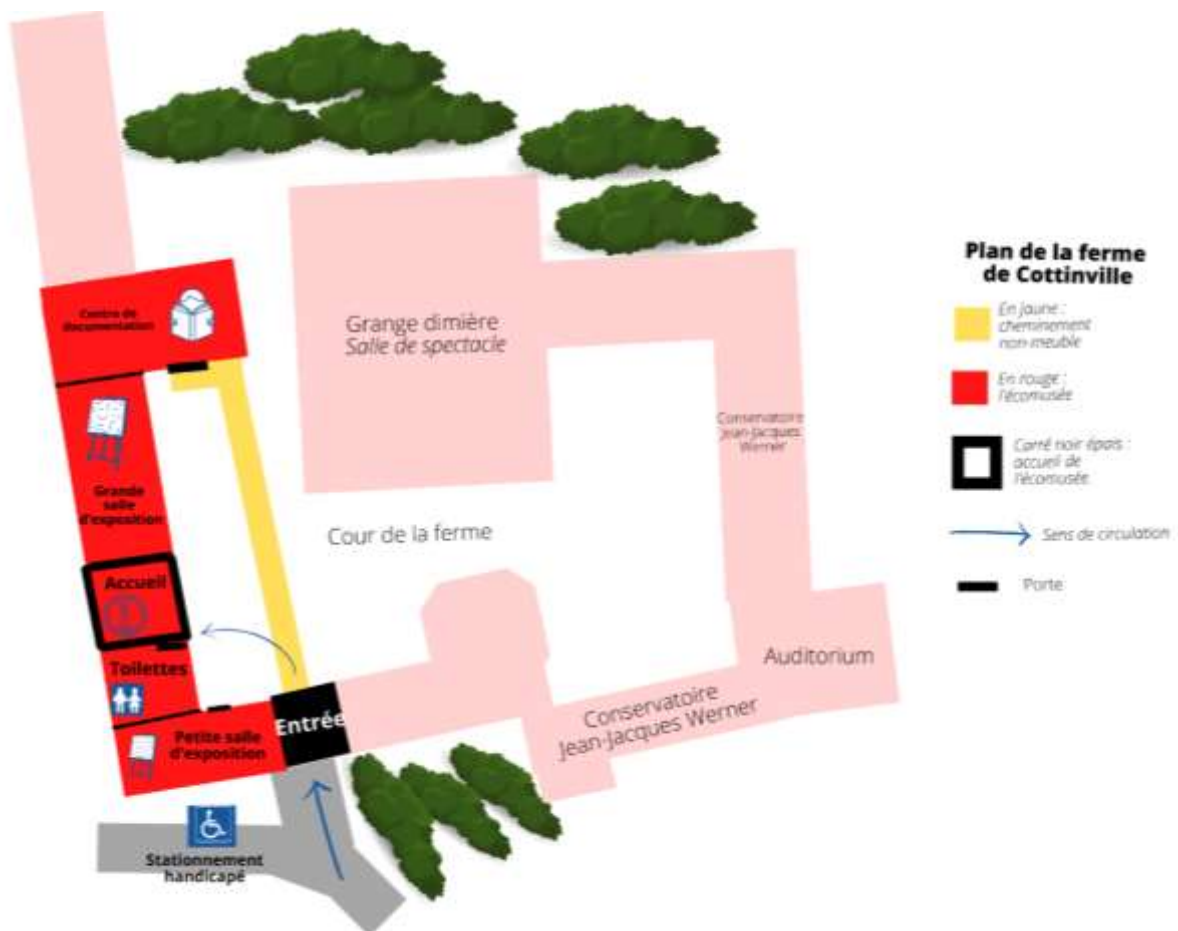
Lundi	Fermé
Mardi	14h – 18h
Mercredi	10h – 12h / 14h – 18h
Jeudi	14h – 18h
Vendredi	14h – 18h
Samedi	10h – 12h / 14h – 18h
Dimanche et jours fériés	14h – 18h

2. Tarifs

0€ L'entrée à l'écomusée est gratuite pour tou-tes.

Les activités proposées par le musée sont également pour la plupart gratuites.

3. Plan de la ferme de Cottinville et de l'écomusée



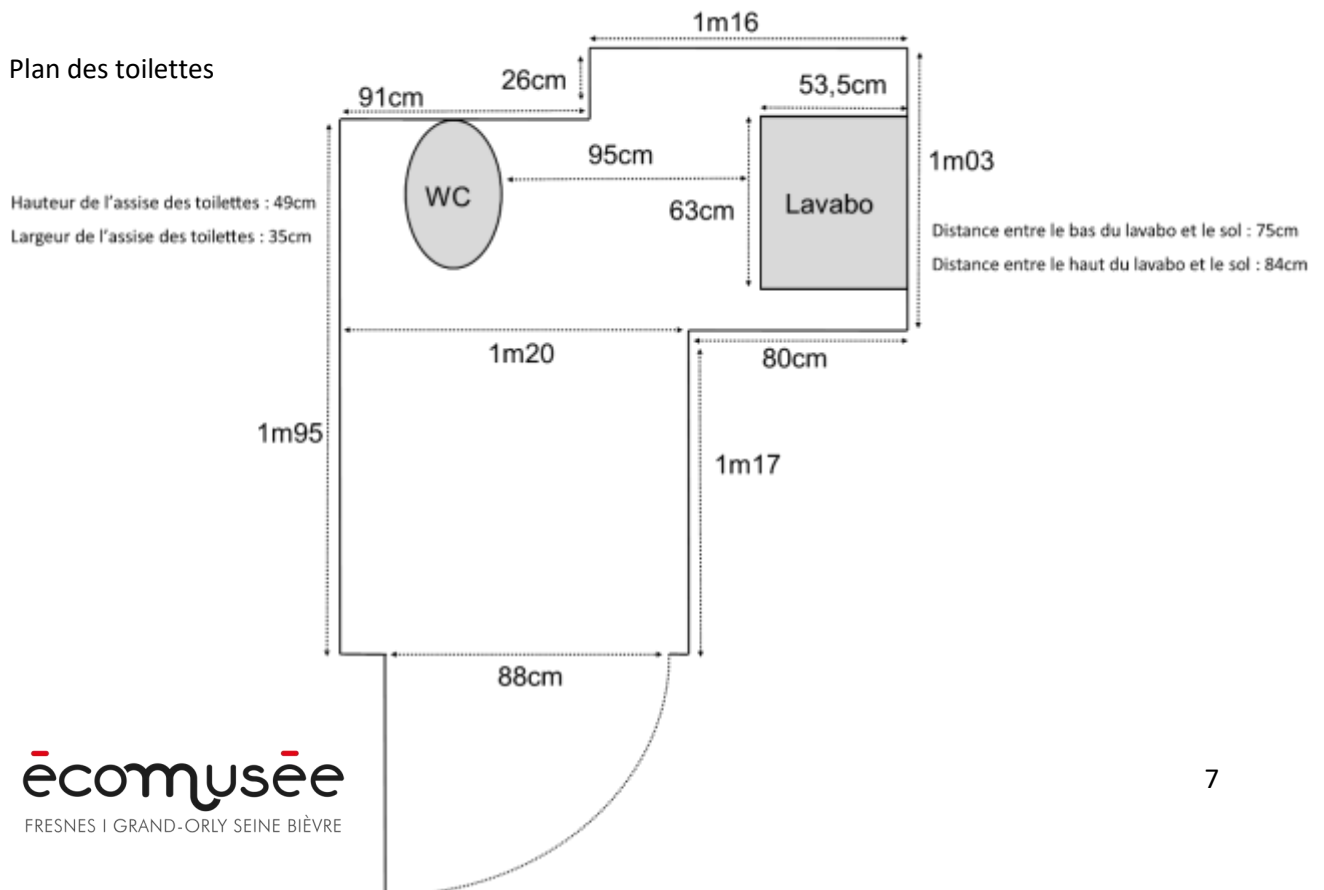
Handicap moteur





1. Accès aux bâtiments de l'écomusée

1.1	Du porche jusqu'à la grande salle d'exposition
	Guidage et accompagnement pour traverser les pavés et le gravier sur demande.
1.2	Du porche jusqu'à la petite salle d'exposition
	Guidage et accompagnement pour traverser les pavés et le gravier sur demande.
1.3	Du porche jusqu'au centre de documentation
	Guidage et accompagnement pour traverser les pavés sur demande. Aide pour rentrer dans le centre de documentation (ouverture de la porte, montée de la rampe...) sur demande.
1.4	Accès aux toilettes
	Ce service n'est actuellement pas accessible. <ul style="list-style-type: none"> - Diamètre pour rotation d'un fauteuil inférieur à 1m50 - Accès difficile (sol pavé et graviers) - Porte lourde


Plan des toilettes




2. La petite salle d'exposition

2.1	Visite de la petite salle d'exposition
	Ce service n'est actuellement pas accessible. <ul style="list-style-type: none">- Sol pavé, non plan- Porte lourde
	Ouverture de la porte d'entrée sur demande. Possibilité d'assises.


3. La grande salle d'exposition

3.1	Accueil de la grande exposition
	Porte d'entrée de 81 cm de large : possibilité d'entrer par le centre de documentation sur demande. Porte lourde : toquer trois fois pour avertir l'agent-e d'accueil et ouverture de la porte sur demande.

3.2	Visite de la grande exposition
	Ce service est accessible. <ul style="list-style-type: none">- Prêt de sièges pliants.

Pour plus d'informations, se reporter au registre d'accessibilité de l'exposition en cours.


4. Centre de documentation


4.1	Consultation de documents
	Ce service est accessible. <ul style="list-style-type: none">- Possibilité de demander que la documentaliste aille vous chercher des documents.

Handicap mental




1. Accès aux bâtiments de l'écomusée


1.1	Accès aux trois espaces (grande et petite salle d'exposition, centre de documentation)
	Signalétique peu claire : guidage et accompagnement pour aller vers les différents espaces de l'écomusée sur demande.


1.2	Accès aux toilettes
	Ce service est accessible.

2. La petite salle d'exposition

2.1	Visite de la petite salle d'exposition
	Ce service est accessible.


3. La grande salle d'exposition

3.1	Accueil de la grande exposition
	Ce service est accessible.

3.2	Visite de la grande exposition
	Ce service est accessible. <ul style="list-style-type: none">- Livret FALC de présentation de l'écomusée.- Livret FALC de présentation de l'exposition en cours.

Pour plus d'informations, se reporter au registre d'accessibilité de l'exposition en cours.

4. Centre de documentation

4.1	Consultation de documents
	Ce service est accessible. Une fiche en FALC explique le fonctionnement du centre de documentation.

Handicap auditif



1. Accès aux bâtiments de l'écomusée

1.1	Accès aux trois espaces (grande et petite salle d'exposition, centre de documentation)
	Ce service est accessible. - Vidéo de présentation de l'écomusée en LSF disponible sur le site internet : https://ecomusee.grandorlyseinebievre.fr/preparer-sa-visite/accessibilite-confort-de-visite

1.2	Accès aux toilettes
	Ce service est accessible. Pas d'alarme incendie visuelle. (prochainement)

2. La petite salle d'exposition

2.1	Visite de la petite salle d'exposition
	Ce service est accessible. Pas d'alarme incendie visuelle.

3. La grande salle d'exposition

3.1	Accueil de la grande exposition
	Ce service est accessible pour les personnes malentendantes appareillées et équipées de la fonction T (boucle à induction magnétique).

3.2	Visite de la grande exposition
	Ce service est accessible. Pas d'alarme incendie visuelle.

Pour plus d'informations, se reporter au registre d'accessibilité de l'exposition en cours.

4. Centre de documentation

4.1	Consultation de documents
	Ce service n'est actuellement pas accessible. - Pas de boucle à induction magnétique. (disponible prochainement)

Handicap visuel



1. Accès aux bâtiments de l'écomusée

1.1	Accès aux trois espaces (grande et petite salle d'exposition, centre de documentation)
	Cour pavée, pas de bandes podotactiles, pas de balise sonore, manque de signalétique : guidage et accompagnement vers les différents espaces de l'écomusée sur demande.

1.2	Accès aux toilettes
	Guidage vers les toilettes sur demande. Ouverture de la porte sur demande. Description de l'espace des toilettes sur demande.

2. La petite salle d'exposition

2.1	Visite de la petite salle d'exposition
	Ce service n'est actuellement pas accessible. (fin 2023 un service de Souffleurs d'images sera mis en place)

3. La grande salle d'exposition

3.1	Accueil de la grande exposition
	Ce service n'est actuellement pas accessible. (fin 2023 un service de Souffleurs d'images sera mis en place)

3.2	Visite de la grande exposition
	Pour plus d'informations, se reporter au registre d'accessibilité de l'exposition en cours.

4. Centre de documentation

4.1	Consultation de documents
	Pour consulter les ouvrages du centre de documentation, nous vous mettons en relations avec la Bibliothèque sonore.

Contact

Pour toute demande concernant l'accessibilité, vous pouvez contacter Anne Pomathiod, référente handicap et chargée des publics de l'écomusée :

- Par mail à l'adresse anne.pomathiod@grandorlyseinebievre.fr
- Par téléphone au 01 41 24 32 21 ou au 07 77 75 89 37

Vous pouvez également nous contacter pour préparer votre visite, individuelle ou en groupe. Nous vous proposerons un accompagnement personnalisé.

Nous nous efforcerons de rendre votre visite accessible et la plus agréable possible.

Annexes

Entretien des équipements

Équipement	Date de l'entretien	Description	Personnel concerné
Boucle à induction magnétique	13/07/2023	Test effectué avec un casque. RAS.	Personnel d'accueil
Récepteurs et émetteurs pour malentendants	13/07/2023	Test effectué avec émetteurs et récepteurs.	Personnel de médiation

Les équipes de l'écomusée testent tous les six mois les équipements.

Attestations de formation du personnel



Attestation de fin de formation

Je soussigné, Denis THEVENIN représentant légal de l'AGECEF dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le n°117 509 690 75 auprès du préfet de la région d'Ile de France. Ceci ne vaut pas agrément de l'Etat.

Madame Anne POMATHIOD a bien suivi au sein de l'AGECEF la formation :

Devenir référent handicap

Objectifs pédagogiques de la formation

- porter un regard neuf sur les situations de handicap
- comprendre les besoins des personnes en situation de handicap
- repérer les situations problématiques
- anticiper les difficultés ou les insatisfactions
- appréhender les missions du référent dans son organisation
- accueillir les personnes en situation de handicap dans l'entreprise
- permettre le dialogue pour participer au maintien dans l'emploi
- conseiller ses collaborateurs dans la limite de ses responsabilités
- conseiller les salariés comme les dirigeants
- impliquer des équipes dans la démarche d'intégration et d'inclusion
- suggérer des actions de sensibilisation et de prévention
- choisir de s'engager ou non comme référent dans son entreprise

du 2 au 8 décembre 2021 pour une durée de : 14 heures heures

Dates de formation : Jeudi 02 Décembre 2021, Lundi 06 Décembre 2021, Mercredi 08 Décembre 2021.

Lieu : Classe virtuelle

Formateur : Aurélie MONGIS

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 08/12/2021.

Pour l'AGECEF
Denis Thévenin

AGECEF - 22 rue de Picardie 75003 Paris - Tél : 01.48.87.58.24 - Mèl : accueil@agecif.com - SIRET : 33213727200024 - NAF : 8559A
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 117 509 690 75
auprès du préfet de la région d'Ile de France. - Ceci ne vaut pas agrément de l'état.





ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussignée, Emilie BOUGOUIN, Directrice de SOUFFLEURS DE SENS, certifie que :

Anne POMATHIOD a suivi la formation :

« Accessibilité culturelle des publics aveugles et malvoyants et mise en place du service Souffleurs d'images ».

Dates :

- Le lundi 14 juin de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30
- Le mardi 15 juin de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30

Durée : 14 heures

Lieu :

SOUFFLEURS DE SENS
163 rue de Charenton
75012 PARIS

Fait à Paris, le 15/06/2021

SOUFFLEURS DE SENS – GROUPE SOS Solidarités

Emilie BOUGOUIN

Directrice


GROUPE SOS SOLIDARITES
Centre Recherche Théâtre Handicap
Association loi 1901
163 rue de Charenton 75012 Paris
Tél. : 01 42 74 17 87
Siret : 341 062 404 00999

SOUFFLEURS DE SENS – GROUPE SOS Solidarités
Association loi 1901, 163 rue de Charenton, Bat B Esc3 Boite 147 – 75012 Paris
Tél : 01 42 74 17 87 – administration@souffleursdesens.org – SIRET : 341 062 404 00999
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro « 1175404875 »
auprès de la Préfecture de la Région d'Île-de-France

Attestation sur l'honneur

Je soussignée, Anne Pomathiod, chargée de la médiation culturelle de l'écomusée du Grand Orly Seine Bièvre depuis 2013, ai, pendant ces 10 années, reçu en visite régulièrement des groupes en situation de handicap mental (IME, accueil de jour pour adultes, résidence ou foyer spécialisés...)

J'ai ainsi développé par la pratique et la lecture d'ouvrages spécialisés les compétences nécessaires pour accueillir et délivrer une médiation adaptée à un public en situation de handicap mental (enfants et adultes).

Fait à Fresnes, le 1^{er} juin 2023,

Anne Pomathiod, référente accessibilité de l'écomusée et chargée des publics

Attestation de sensibilisation

Je soussignée, Anne Pomathiod, référente accessibilité de l'écomusée, certifie que :

Anne-Laure Chambaz, directrice

Sandie Helderer, assistante de gestion

Annette Jouannic, agent d'accueil et régie

Clémence Philippe, agent d'accueil vacataire

Juliette Spire, attachée de conservation

ont suivi la demi-journée de sensibilisation annuelle

Le mardi 27 juin 2023 de 9h30 à 12h00, soit 2h30.

Cette sensibilisation a eu lieu à la Ferme de Cottinville, 41 rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes.

Son programme portait sur :

- En théorie : où en est-on du chemin vers l'accessibilité ?
- En pratique : Escape Game de l'accessibilité

Fait à Fresnes, le 29 juin 2023,

Anne Pomathiod, référente accessibilité de l'écomusée

Attestation de sensibilisation

Je soussignée, Anne Pomathiod, référente accessibilité de l'écomusée, certifie que :

Nathalie Bossonney, chargée de communication

Angèle Dumant, stagiaire en médiation

Sandie Helderer, assistante de gestion

Annette Jouannic, agent d'accueil et régie

Valentin Thomas, agent d'accueil vacataire

Katarzyna Socha, stagiaire en collection

Juliette Spire, attachée de conservation

ont suivi la demi-journée de sensibilisation annuelle

Le mardi 21 juin 2022 de 9h30 à 12h00, soit 2h30.

Cette sensibilisation a eu lieu à la Ferme de Cottinville, 41 rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes.

Son programme portait sur :

- En théorie : les besoins des personnes en situation de handicap
- En pratique : les registres d'accessibilité de l'écomusée

Fait à Fresnes, le 23 juin 2022,

Anne Pomathiod, référente accessibilité de l'écomusée

Attestation de sensibilisation

Je soussignée, Anne Pomathiod, référente accessibilité de l'écomusée, certifie que :

Nathalie Bossonney, chargée de communication

Anne-Laure Chambaz, directrice

Evelyne Coutas, professeur de pratique artistique

Sandie Helderer, assistante de gestion

Annette Jouannic, agent d'accueil et régie

Valentin Thomas, agent d'accueil vacataire

Juliette Spire, attachée de conservation

ont suivi la demi-journée de sensibilisation annuelle

Le mardi 22 juin 2021 de 9h30 à 12h00, soit 2h30.

Cette sensibilisation a eu lieu à la Ferme de Cottinville, 41 rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes.

Son programme portait sur :

- En théorie : introduction au handicap (histoire, définition...)
- En pratique : mise en situation de handicap visuel, guider et être guidé

Fait à Fresnes, le 24 juin 2021,

Anne Pomathiod, référente accessibilité de l'écomusée

Plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées »

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr



www.gouvernement.fr

MINISTÈRE DE LA COHESION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.



2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.



2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCE, CEFPSAA, CGAQ, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception - Réalisation : M15-MCV/S6/PSA/AT12/Benoît Godelec

Guide des bonnes pratiques

Accueil des personnes handicapées et PMR



Sommaire

Le handicap, c'est quoi ?	3
Accueillir	4
Les différents types de handicap	5
Les spécificités des différentes familles de handicap	6
○ Handicap moteur	7
○ Handicap visuel	8
○ Handicap auditif	9
○ Handicaps mental, cognitif, psychique	10
Pour aller plus loin	11
○ Les Ressources Handicap	12
○ Recommandations culture	13

Le handicap, c'est quoi ?

- Une grande partie de la population française est concernée par une déficience quelconque dans la vie de tous les jours, comme par exemple la myopie ou la mobilité réduite.
- Parfois, l'importance de cette déficience empêche une personne de participer autant que les autres à ce qui fait la vie quotidienne et la vie de citoyen. C'est cette **situation de limitation qui survient face à un environnement** qu'on appelle handicap.
- Agir sur les causes scientifiques de l'apparition de différentes déficiences et inaptitudes peut s'avérer difficile. **L'environnement, lui, peut être repensé** pour devenir plus facile d'accès pour tous. Les aménagements réalisés pour ces publics peuvent d'ailleurs bénéficier à tous, et renforcer le projet citoyen de l'écomusée comme un établissement qui n'est pas réservé aux personnes valides à un moment donné.

“ **l'intégration sociale et l'accès aux sports et loisirs du mineur et de l'adulte handicapé physique, sensoriel ou mental constituent une obligation nationale.** ”

Loi du 30 juin 1975 dite d'orientation.

Constitue un handicap [...] toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans un environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, **durable ou définitive** d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un **polyhandicap** ou d'un **trouble de santé "invalidant"**.

Loi du 11 février 2005.



730 000

C'est le nombre de personnes en France qui cumulent trois facteurs :

- 1) **ressenti du handicap**
- 2) **limitation dans les activités**
- 3) **reconnaissance administrative de leur situation**

Accueillir

Avoir la bonne attitude avec les personnes handicapées, c'est :



- Se présenter.
- Rester attentif, souriant, et patient.
- Ajuster son attitude à l'autonomie de la personne, et s'assurer qu'elle nous a bien compris.
- Même si la personne est accompagnée, s'adresser à elle en priorité en la vouvoyant.
- Proposer son aide sans l'imposer, accepter qu'elle puisse être déclinée.
- Aider la personne à s'orienter dans l'écomusée.
- Si la personne est accompagnée d'un animal-guide, éviter de distraire celui-ci pendant qu'il travaille.

En fonction du handicap de la personne, des particularités sont à connaître pour accueillir celle-ci au mieux. De plus, les différents types de handicap cités recouvrent une grande diversité de cas particuliers.

Attention, **dans 80% des cas, le handicap est "invisible"** : pour cette raison, il est important de faire connaître les dispositifs d'accessibilité et les outils disponibles pour les visiteurs.

Les différents types de handicap

Moteur

Il concerne les troubles de la motricité qui influencent les déplacements, les positions, voire la perception et la communication.



Mental

Il concerne les personnes dont le développement intellectuel est inférieur à la moyenne.



Cognitif

Il concerne les personnes dont seules certaines fonctions cognitives sont touchées, sans considérer l'intelligence globale.



Polyhandicap

Il désigne un "handicap grave à expressions multiples" qui associe un handicap moteur à un handicap mental profond. L'autonomie de ses porteurs est très réduite.

Auditif

Il recouvre les cas allant de la malentendance jusqu'à la surdité profonde.



Visuel

Il recouvre les cas allant de la malvoyance à la cécité totale.



Psychique

Il découle d'une maladie mentale comme des troubles bipolaires, dépressifs, ou les troubles obsessionnels compulsifs.



Les autres PMR

- Les personnes âgées
- Les personnes de petite taille (moins de 1m40)
- Les personnes à forte corpulence



Surlignés en noir : les types de handicap pris en compte par le label Tourisme et Handicap.

Les spécificités des différentes familles de handicap

Qu'est-ce que c'est ?

Les outils d'accueil

Les bons gestes



Le handicap moteur

Qu'est-ce que c'est ?

A travers le sigle de la personne en fauteuil roulant, la déficience motrice est une représentation courante du handicap. Attention, toutes les personnes handicapées ne se déplacent pas en fauteuil roulant !

Le handicap moteur peut être présent depuis la naissance (maladie génétique, malformation congénitale). Il peut également arriver dans la vie de l'individu plus ou moins progressivement, à la suite d'un accident ou au fil du vieillissement.

La mobilité réduite concerne 850 000 personnes environ. Certaines d'entre elles peuvent facilement perdre l'équilibre en se déplaçant et avoir des difficultés à effectuer des gestes.

Les autres publics à fatigabilité

D'autres publics peuvent aussi avoir besoin de se reposer pendant un parcours de visite sans être atteints de paralysie. Elles peuvent être âgées, à forte corpulence, ou bien aucun des deux.

Ces personnes peuvent par exemple être :

- atteintes d'une maladie chronique provoquant des douleurs physiques.
- atteinte de troubles musculo-squelettiques
- atteinte d'une maladie dégénérative qui a des conséquences sur les capacités motrices comme la sclérose en plaques.

Le handicap moteur

• Les outils du dossier Ressources Handicap :

- un guide pour connaître le détail des aménagements bâtis réglementaires.
- un guide de l'exposition accessible avec des fiches techniques précises sur la disposition de la scénographie.

Notes :

Les bons gestes



- En indiquant un chemin à emprunter, **précisez l'aspect du sol** et de l'environnement, la présence d'équipements, et privilégiez un passage accessible. La personne pourra alors apprécier si elle a besoin d'aide ou non.
- **Le fauteuil roulant est un effet personnel** de la personne : assurez-vous d'avoir la permission pour le toucher, évitez de vous y appuyer.
- Si une personne en fauteuil roulant **vous invite** à la pousser :
 - **manipulez celui-ci lentement** et avec douceur pour anticiper vos mouvements.
 - **annoncez les manoeuvres** que vous prévoyez.
- Vous pouvez continuer d'utiliser des expressions comme "je dois filer" et autres verbes courants.

Le handicap visuel

Qu'est-ce que c'est ?

Le handicap visuel concerne différentes situations :

- la **malvoyance** : elle concerne les personnes qui ont une déficience visuelle lourde (c'est-à-dire que leur œil le plus performant ne dépasse pas 3/10e). Elle regroupe aussi les personnes dont le champ visuel est sévèrement atteint.
- la **cécité** : depuis la naissance ou depuis un autre événement, certaines personnes ne voient presque plus rien, voire rien du tout.

Le handicap visuel



• Les outils du dossier Ressources Handicap :

- une vidéo pour apprendre à guider une personne malvoyante ou non-voyante.
- un document pour comprendre ce qu'est la balise sonore à l'entrée de certains bâtiments.

Notes :

Les bons gestes



- **S'annoncer et informer la personne** de ce que l'on va faire (s'en aller, revenir, etc.).
- Utiliser un **vocabulaire précis** et des indicateurs pertinents : à gauche, à droite plutôt que "là-bas".
- **Faire visiter en favorisant l'autonomie** : décrire le lieu pour permettre à la personne de se repérer. Signaler les éléments importants, et les obstacles éventuels, en les faisant toucher à la personne le cas échéant.
- **Guider la personne si elle le demande** : offrir son bras au-dessus du coude, et se placer devant la personne.
- Si la personne est accompagnée d'un **animal-guide**, ne pas le distraire pendant qu'il travaille.
- Utiliser des expressions autour de la vue n'est pas un problème, la personne le fait sûrement aussi.

Le handicap auditif

Qu'est-ce que c'est ?

Le handicap auditif est essentiellement **invisible** au premier abord. Il regroupe différents degrés de gravité, de la surdité légère à la surdité profonde. **Plus de 7 millions de personnes** sont concernées par cette déficience en France.

La surdité peut avoir une **origine génétique**, être la conséquence d'une malformation. Elle peut aussi être le résultat d'une sur-exposition à un bruit, d'une maladie, infection, réaction à un médicament, ou encore du vieillissement.

Parmi les personnes sourdes, on peut distinguer les **devenus sourds** des **sourds de naissance**. Pour entendre, elles peuvent recevoir un appareil auditif ou un implant. Mais ces dispositifs ne permettent pas toujours de hiérarchiser les sons et de les percevoir comme les entendants : si la personne est appareillée, il est recommandé de lui **parler dans un endroit calme**.

Communiquer avec le monde des entendants



Parmi les personnes sourdes et malentendantes, les techniques pour communiquer avec autrui sont variées :

- **Certaines personnes parlent**, même sourdes de naissance, et d'autres ont des difficultés avec le langage oral.
- **Certaines pratiquent la langue des signes française (LSF)**, qui est spécifique à la France : c'est rarement le cas des personnes *devenues sourdes*. Il s'agit d'une langue indépendante des règles syntaxiques du français, pour laquelle les gestes et les expressions faciales sont centrales. Cette façon de communiquer a donné lieu à la naissance d'une **culture sourde**.
- Dans une conversation avec des entendants, les sourds et malentendants peuvent recourir à la **lecture labiale**, qui leur permet de **comprendre entre 30 et 50% de la conversation** : il leur faut ensuite déduire le reste de ce qui a été dit. Cette technique peut provoquer une certaine fatigue à cause de la concentration qu'elle demande.
- Pour se faire comprendre plus facilement, il est aussi possible d'utiliser la **langue parlée complétée (LPC)**. La main permet de préciser le type de sons voyelles ou consonnes utilisés à l'oral. Puisqu'il ne s'agit pas d'une langue à part entière comme la LSF, cette technique est bien plus rapide à apprendre !

Le handicap auditif

• Les outils du dossier Ressources Handicap :

- des documents pour en savoir plus sur le handicap auditif et la culture sourde.
- des documents pour découvrir et apprendre la langue des signes française (LSF) et la Langue parlée complétée (LPC).

Notes :

Les bons gestes



- A moins qu'elle vous le demande, il n'est **pas utile de parler en criant** à la personne : vous pourriez avoir l'air agacé. L'important est d'articuler.
- Assurez-vous que votre visage et vos **lèvres sont faciles à lire** : parlez face à la lumière, sans tourner la tête, mâcher ou cacher votre bouche.
- Utilisez des **mots simples et phrases courtes**, en reformulant votre propos si besoin. En cas de questions multiples, précisez à laquelle vous répondez.
- Pour attirer l'attention de la personne, faites un geste pour capter son regard. Attendez qu'elle vous remarque et **évitez de la toucher**.
- Si la personne a des difficultés à pratiquer la lecture labiale, la **communication écrite** est possible : elle est utile pour les noms propres et les chiffres ! Vous pouvez aussi **mimer**.

Le handicap mental et cognitif



Qu'est-ce que c'est ?

Le **handicap mental** est le résultat d'une **déficience intellectuelle** plus ou moins marquée.

Selon l'UNAPEI, celle-ci concerne 700 000 personnes. Les hommes sont plus nombreux parmi celles-ci.

Les causes peuvent être génétiques, héréditaires, ou bien accidentelles. Ce handicap ne se "guérit" pas : il s'agit de réduire ses conséquences grâce à des actions thérapeutiques, pédagogiques.

Les porteurs de ce handicap voient leurs différentes fonctions cognitives affectées : mémoire, apprentissage, analyse des situations, prise de décision, orientation.



Le **handicap cognitif** fait référence à "l'altération des processus cérébraux permettant d'acquérir et de traiter des informations". Au contraire du handicap mental, il ne concerne pas le niveau global d'intelligence de la personne. Ce handicap recouvre plusieurs cas :

- les **troubles cognitifs spécifiques développementaux** : les troubles "DYS" comme la dyslexie ou la dyspraxie, les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), la précocité intellectuelle chez l'enfant...
- les **troubles envahissants du comportement** : par exemple, les différentes formes d'autisme.
- les **troubles cognitifs évolutifs** : par exemple, Alzheimer, maladie de Parkinson.
- les **troubles cognitifs acquis** : résultats d'un traumatisme crânien ou d'un AVC.

Le handicap mental et cognitif

• Les outils du dossier Ressources Handicap :

- un guide très complet : "Equipements culturels et handicap mental" pour apprendre à bien accueillir les personnes handicapées mentales et à animer des visites avec elles.

- des guides de communication pour apprendre à créer des documents faciles à lire et à comprendre.

Notes :

Les bons gestes



- **Soyez proactif pour proposer votre aide** si la personne est désorientée, car elle pourrait ne pas le faire seule. Parlez-lui sans l'infantiliser.
- **Adressez-vous simplement à la personne.**
 - Utilisez des *mots simples et phrases courtes*, en reformulant votre propos si besoin. Assurez-vous que la personne vous a compris.
 - Evitez les formules de doute (peut-être) ou les références à d'autres moments que le présent.
- **Assurez-vous que la personne a de l'espace.** S'il y a beaucoup de monde, il peut être judicieux de tenir la personne légèrement à l'écart pour la préserver du stress.
- Si vous devez confier la personne à quelqu'un d'autre, **expliquez lui la suite des événements** pour ne pas créer d'incertitude inquiétante.

Le handicap psychique



Qu'est-ce que c'est ?

Le handicap psychique survient à la suite d'une maladie mentale.

Les pathologies psychiatriques concernées peuvent provoquer chez la personne une **grande sensibilité au stress** : pour le combattre, celle-ci peut développer des phobies, hallucinations par exemple.

Même si ses capacités intellectuelles ne sont pas altérées, la personne handicapée peut rencontrer des difficultés pour les mobiliser et se concentrer. Le comportement des personnes handicapées psychiques peut varier fortement.

Le handicap psychique est la première cause d'invalidité reconnue par la Sécurité sociale !

Les bons gestes



- **Installez un dialogue rassurant avec votre interlocuteur.** Exprimez-vous calmement et patiemment. La personne peut être stressée ou angoissée sans s'en rendre compte.
- **Evitez de contredire la personne ou de lui faire des reproches.**
- **En cas de réaction violente, toujours involontaire,** veillez à ne pas enfermer la personne en crise quand vous l'éloignez d'autres personnes.

Pour aller plus loin



Ecomusée > Données > Commun > Ressources handicap



Des ressources pour faciliter les projets et actions inclusifs, et pour améliorer la vie quotidienne à l'écomusée.

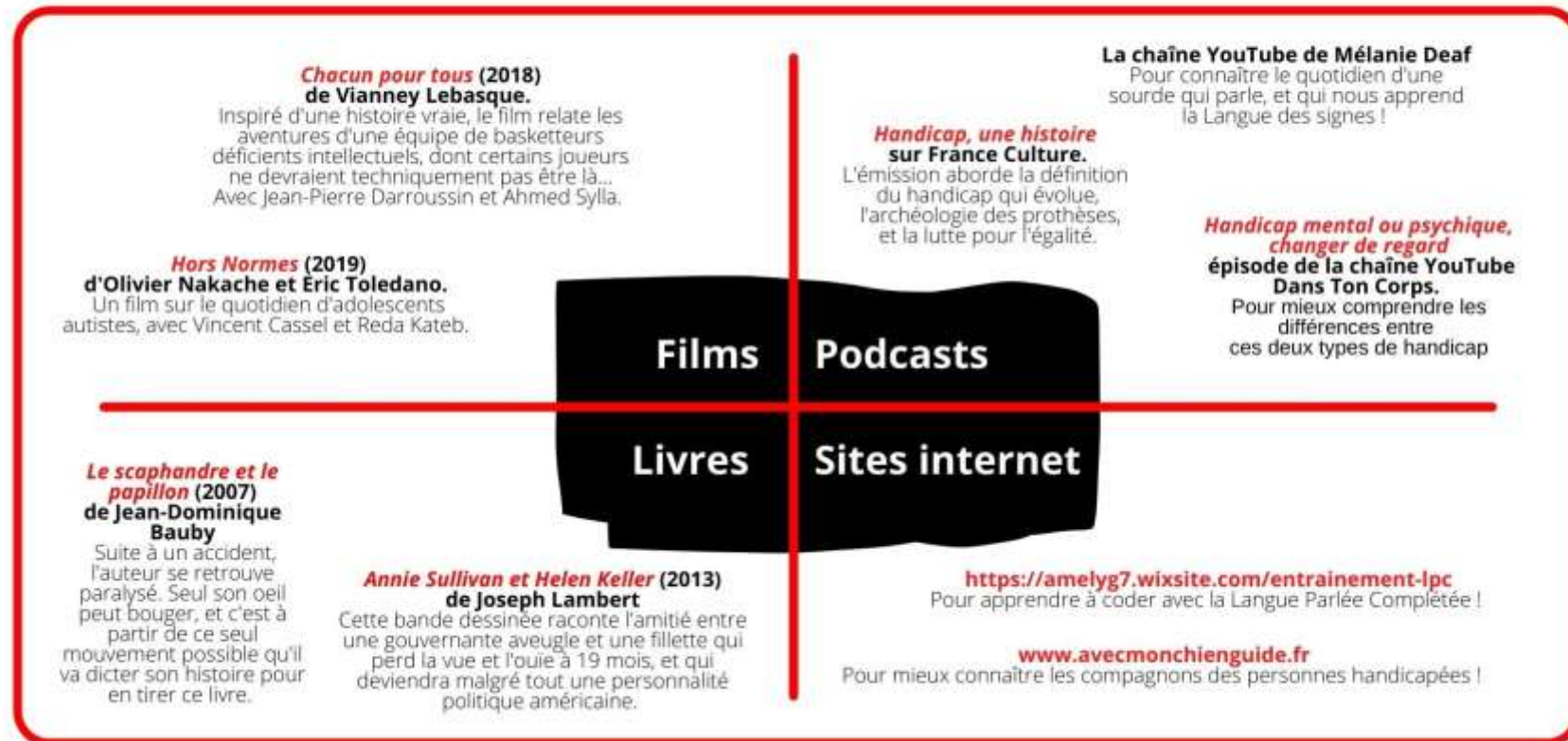
Connaître le handicap

- Ressources pour mieux connaître les **différents handicaps** et leurs spécificités.
- **Textes scientifiques** et juridiques sur le handicap dans sa dimension sociale.
- Outils de découverte de la **Langue des signes** française et de la **Langue Parlée Complétée (LPC)**.

Rendre l'écomusée accessible

- **Accueil** : ce guide des bonnes pratiques + notices d'utilisation des différents dispositifs d'aide.
- **Communication** : guides pratiques.
- **Médiation** : exemples de dispositifs à destination des personnes handicapées.
- **Evaluer sa démarche** : cahier des charges du Label Tourisme et Handicap, normes réglementaires d'accessibilité.

Pour aller plus loin



Livret de présentation



Facile à lire et à comprendre



L'écomusée de Fresnes

L'écomusée est un musée qui présente des expositions sur la vie des personnes dans la banlieue de Paris.

L'écomusée est un endroit où l'on apprend des choses.

On peut se promener dans les espaces d'exposition.

On peut poser des questions sur l'exposition.

Il y a une grande salle d'exposition.

Il y a une petite salle d'exposition.

Il y a une bibliothèque à côté de l'écomusée.

L'écomusée parle de différentes choses.

Il peut parler des habitudes des gens

Il peut parler de la cuisine.

Il peut parler du jardinage.

L'écomusée parle aussi des transformations de la ville.

L'écomusée a aussi une collection d'objets.

Dans la collection il y a des objets des personnes qui vivent en banlieue de Paris.



La ferme de Cottinville

L'écomusée se trouve dans une ferme ancienne.

La ferme existe depuis très longtemps.

Il y a longtemps des animaux vivaient dans la ferme.

Aujourd'hui il y a un musée.



Aujourd'hui il y a des salles d'exposition.

Dans la cour de la ferme on voit encore des grands outils qui servent à travailler la terre.



A côté de l'écomusée il y a d'autres salles.

Il y a une école de musique.

Il y a un théâtre.

Les collections de l'écomusée

En France les musées collectionnent des objets.

Les collections d'objets servent à garder un souvenir :

- d'une personne
- d'une époque passée
- d'un lieu

L'écomusée s'intéresse à la façon de vivre des gens qui habitent en banlieue de Paris.

L'écomusée fait une collection d'objets de la banlieue de Paris.

Par exemple, les objets sont :

- un instrument de musique



- des grandes bottes pour marcher dans les égouts



- une couscoussière

La couscoussière est un plat pour cuisiner le couscous



Les collections de l'écomusée

Je peux deviner quels sont ces objets :

Voici l'objet Numéro 1



Voici l'objet Numéro 2



Voici l'objet Numéro 3



Voici l'objet Numéro 4



Voici les Réponses:

L'objet numéro 1 est une pièce de monnaie

L'objet numéro 2 est une grenouille en terre cuite

L'objet numéro 3 est un pupitre d'école

L'objet numéro 4 est un sac en plastique



Pour venir à l'écomusée en voiture

je peux me garer près de l'entrée du musée sur la place handicapé :

Je peux aussi me garer sur un parking proche

qui se trouve dans la même rue que le musée.

Le plan pour trouver le parking est juste en dessous :



Pour venir à l'écomusée en bus

il y a plusieurs lignes de bus qui peuvent me conduire près du musée.

Si je viens avec le bus **TVM**, je dois descendre à l'arrêt Montjean.

Si je viens avec les lignes de bus : **286, 187, 184**

je dois descendre à l'arrêt : Mairie de Fresnes.



Pour visiter le musée:

Il faut aller à l'**accueil du musée**.

il faut traverser une cour en allant vers la gauche.

Dans la cour, il y a un bâtiment avec une porte verte.

La porte verte est celle de l'accueil du musée.

Derrière l'accueil du musée il y a la grande exposition.

Il y a une autre exposition dans la petite salle d'exposition.

La petite salle d'exposition est dans le bâtiment situé à côté de l'entrée de la ferme.

Je peux demander de l'aide pour être guidé sur le site à la personne à l'accueil.



A l'accueil il y a une fontaine à eau.

Je peux utiliser la fontaine à eau pour boire.

Je peux demander de l'aide pour utiliser la fontaine à eau.

Je peux laisser mon manteau à l'accueil

si je veux l'enlever avant de visiter le musée.

Je peux aussi laisser mon vélo ou ma trottinette à l'accueil.

En entrant dans la ferme à gauche, il y a des toilettes.

Les **toilettes** se trouvent dehors, dans un endroit couvert.



Informations :

Je peux écrire à la référente handicap à cette adresse:

anne.pomathiod@grandorlyseinebievre.fr

Je peux téléphoner à la référente handicap à ce numéro:

01 41 24 32 21 ou 07 77 75 89 37

Ecomusée du Grand-Orly Seine Bièvre

41 rue Maurice Ténine

94260 Fresnes

01 41 24 32 24